

COMPTE RENDU SEANCE DU 10 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt et le dix juillet à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Olivier DOUSSOT, maire.

Etaient présents : Mmes CHARTIER Annie, FLISS Myriam, PETIT Francine, MM. DOUSSOT Olivier, SEGUIN Christian, KOCH Jean, NOTTEAU Michel, ODILLE Jean-Marc, SCHRIVE Luc.

Absents : Mme LHOTE Françoise donne pouvoir à CHARTIER Annie, M. ANGAUT Marc donne pouvoir à DOUSSOT Olivier

Madame Myriam FLISS a été nommée secrétaire de séance.

**DECISION MODIFICATIVE : OUVERTURE DE CREDIT POUR REPRISE DU SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la décision modificative d'ouverture de crédits concernant la reprise du solde d'exécution de la section qui doit correspondre au centime près à savoir 38 462.09 euros.

Recettes d'investissement	Chapitre 001	article 001	+0.09 euros
Dépenses d'investissement	Chapitre 21	article 212	+0.09 euros

**DESIGNATION DU DELEGUE TITULAIRE ET DES DELEGUES SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2020**

Le conseil municipal désigne le délégué titulaire et les délégués suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020.

Délégué titulaire : Olivier DOUSSOT

Délégués suppléants : Christian SEGUIN, Jean KOCH, Jean-Marc ODILLE

**DIVERS** Néant

Fait et délibéré à La Motte Tilly, le 10 juillet 2020

Le Maire,

Olivier DOUSSOT